



Communiqué de presse

Jeudi 4 décembre 2025

Le Défenseur des enfants de la Ville de Paris : Dominique Versini, ex-Défenseure des enfants à l'échelle nationale, prend ses fonctions

A l'occasion du Conseil de Paris du mois de novembre, la Ville de Paris a franchi une nouvelle étape dans la protection des plus jeunes en créant la fonction de Défenseur des enfants de la Ville de Paris, fonction indépendante de l'administration et de l'exécutif parisien.

Il s'agit d'une première en France à l'échelle d'une collectivité locale.

Pour occuper cette fonction, **Anne Hidalgo, Maire de Paris, a choisi de nommer Dominique Versini**, ex-Défenseure des enfants (2006–2011), ancienne Secrétaire d'État chargée de la lutte contre la précarité et l'exclusion (2002-2004) sous la présidence de Jacques Chirac, co-fondatrice du Samu Social de Paris et actuellement adjointe à la Maire de Paris chargée des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance.

Dominique Versini remet ce jour sa démission des fonctions de conseillère de Paris. Cette nomination s'inscrit dans le cadre du plan d'actions présenté à l'occasion du Conseil de Paris du mois de novembre dernier, pour lutter contre toutes les formes de violences faites aux enfants et garantir le respect de leurs droits fondamentaux dans l'ensemble des services municipaux ainsi que dans les établissements accueillant des enfants et subventionnés par la Ville de Paris.

La Défenseure des enfants de la Ville de Paris s'organise dès aujourd'hui autour de deux priorités :

1. D'une part, **défendre les droits de l'enfant et recevoir les saisines des enfants, de leurs parents et de toute personne y ayant un intérêt légitime, en les instruisant, en vérifiant l'application des textes de lois et des procédures de la Ville de Paris, et en formulant des recommandations à l'attention de l'administration parisienne.** En cas de situation de danger d'un enfant, la Défenseure des enfants de la Ville de Paris orientera immédiatement la saisine vers la Cellule de Recueil des Informations préoccupantes (CRIP)

ou vers le Parquet. De même, elle orientera les saisines vers le Défenseur des droits lorsque cela concerne son champ de compétences et ses moyens d'interventions.

2. D'autre part, **amplifier la promotion des droits des enfants menée par la Mission des droits de l'enfant qui sera développée avec l'installation d'un binôme de Jeunes Volontaires des droits par arrondissement**: ils mèneront des actions de sensibilisation aux droits de l'enfant dès la petite enfance avec une attention particulière aux violences physiques, psychologiques et sexuelles. Par ailleurs seront développés des modules de formations pour tous les professionnels en contact avec les enfants.

« Défendre les enfants, c'est les écouter, les croire, être à leurs côtés quand leurs droits ne sont pas respectés. Défendre les enfants, c'est « éduquer » les adultes à respecter les enfants. Défendre les enfants, c'est développer une culture des droits de l'enfant à Paris, Ville amie des enfants. Dans le contexte de hausse de témoignages d'enfants révélant avoir été victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles par des agents de l'administration parisienne, je souhaite aller à la rencontre des familles parisiennes concernées dès ma prise de fonction, afin de les écouter, leur assurer de mon soutien dans les démarches qui sont les leurs et être à leur côtés. En tant que Défenseure des enfants, je serai la garante de l'intérêt supérieur des enfants et à l'écoute des familles dont les attentes vis-à-vis de l'administration sont légitimes », déclare Dominique Versini.

Une campagne d'information à hauteur d'enfants sera lancée à compter du mois de janvier 2026 afin de les informer sur les moyens mis à leur disposition pour signaler des atteintes à leurs droits dans les lieux municipaux et associatifs qu'ils fréquentent, et notamment le droit à ne pas subir de violences.

Une campagne d'information envers les professionnels de l'enfance et les parents sera également lancée.

Un lieu d'information et d'accueil sera par ailleurs ouvert au cœur de Paris et dédié aux enfants, pour qu'ils puissent déposer une parole, un témoignage, ou encore échanger avec des professionnels de l'enfance.

Un rapport d'activité sera rendu public chaque année et la Défenseure des enfants de la Ville de Paris rendra publique en tant que de besoin les préconisations qu'elle sera amenée à édicter.

Pour exercer ces missions, la Défenseure des enfants de la Ville de Paris disposera dès le début d'année 2026 d'une équipe de professionnels spécialisés dans la promotion et la défense des droits de l'enfant et d'une promotion de Jeunes Volontaires des droits de l'enfant formés pour sensibiliser durant l'année scolaire en cours les enfants à leurs droits dans différents établissements scolaires et tous autres lieux qui accueillent des enfants.

Un réseau de 17 délégués du Défenseur des enfants de la Ville de Paris sera déployé dans chaque arrondissement pour assurer une proximité avec les familles, les professionnels de l'enfance et les élus locaux. Des permanences seront tenues dans toutes les mairies d'arrondissement.

Biographie de Dominique Versini :

Née le 17 juillet 1954 à Rabat (Maroc), Dominique Versini est une personnalité reconnue pour son engagement en faveur des droits de l'enfant et de la lutte contre l'exclusion.

Elle a cofondé le Samu social de Paris en 1993, qu'elle a dirigé jusqu'en 2002. Elle a été Secrétaire d'État chargée de la lutte contre la précarité et l'exclusion (2002-2004) sous la présidence de Jacques Chirac.

Elle a ensuite été nommée Conseillère d'Etat en 2004 puis Défenseure des enfants au niveau national (2006-2011).

Depuis 2014, elle est adjointe à la Maire de Paris, en charge notamment des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance.

Elle est Conseillère d'Etat honoraire depuis 2021.

Dominique Versini est également auteure de plusieurs ouvrages consacrés à la justice sociale et à la protection des plus vulnérables, dont « J'ai rêvé d'un monde Plus Juste » (Flammarion 2025).

Contacts presse : Ville de Paris – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr